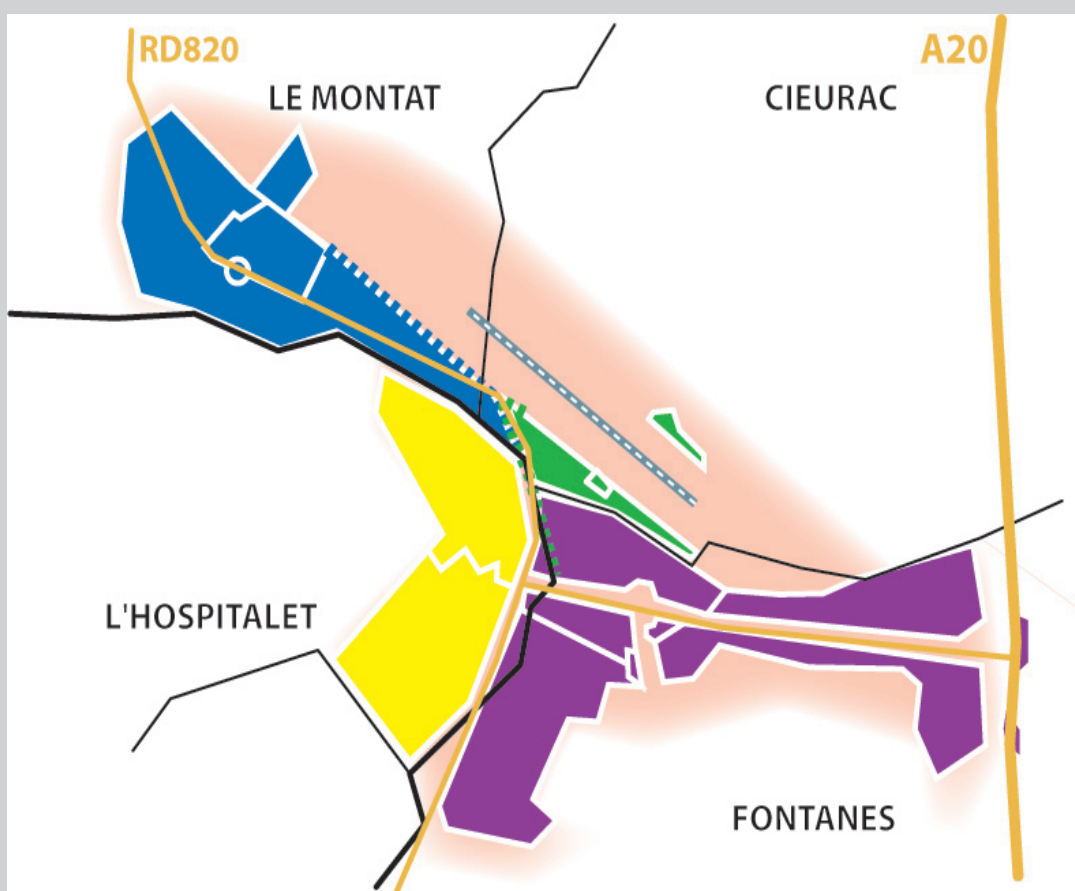


# Dossier De Presse



## *Présentation du Syndicat Mixte*

jeudi 2 juillet 2009  
Parc des Expositions du Pays de Cahors

## Renforcer et dynamiser le développement économique : la priorité de la Communauté de Communes du Pays de Cahors

### 1. Faire de l'agglomération cadurcienne un territoire attractif pour capter de nouveaux porteurs de projets

- ✓ Une politique de l'habitat diversifié et équilibré sur l'ensemble du Pays de Cahors pour permettre le logement de futurs nouveaux actifs.
- ✓ Une programmation culturelle attractive et un large choix d'activités sportives pour proposer une offre de loisirs diversifiés aux salariés.
- ✓ Un panel de services à la population optimisé

### 2. Accompagner et aider les entreprises dans leur projet

- ✓ Accompagnement du service Economie à l'installation des nouveaux porteurs de projets : recherche de locaux, aides dans les démarches administratives...
- ✓ **Aides directes** grâce :
  - aux plateformes locales (Lot Initiatives Artisanat en partenariat avec la Chambres de l'Artisanat et des métiers du Lot, QUID avec la CCI du Lot) pour la reprise et la création de nouvelles activités
  - aux **aides à l'immobilier d'entreprises** avec le Conseil régional de Midi-Pyrénées et le Conseil général du Lot : aide financière directe pour la construction de nouveaux bâtiments par les entreprises

### 3. Développer des zones d'activités dynamiques

- ✓ Poursuite de l'aménagement de la ZAC des Grands Camps pour l'accueil de nouvelles entreprises
- ✓ Poursuivre la commercialisation de **ZAC de la Plaine de Labéraudie** afin d'élargir l'offre commerciale de l'agglomération cadurcienne, et prévoir l'extension de la zone.
- ✓ **Route de Toulouse** : réhabiliter l'entrée sud de Cahors pour permettre aux enseignes commerciales de s'agrandir et ainsi redynamiser l'économie de cette zone commerciale
- ✓ **Créer un Syndicat Mixte à Cahors-Sud pour donner un nouvel élan à cette zone clé pour le dynamisme économique du territoire en particulier, et, plus globalement, du Sud du Lot.**

### Le Conseil général investit Cahors Sud

Lors de la séance du 29 juin dernier, le Conseil général du Lot a voté l'adhésion au Sycala, syndicat mixte chargé de gérer le parc d'activités de Cahors Sud situé autour de l'échangeur de l'autoroute A20. Il rejoint dans ce syndicat les Communautés de Communes du Pays de Cahors et de Castelnau-Montratier. Et c'est une première étape avant la fusion programmée du Sycala et du Smacala, qui gère l'aérodrome de Cahors-Lalbenque, et dans lequel le Conseil général était déjà présent.

Le Conseil général participe déjà à l'aménagement du parc d'activités autour de Cressensac et de Gignac, près du futur aéroport Brive-Souillac. En investissant au Sycala, le Conseil général entend conforter, au niveau de l'activité économique lotoise, l'équilibre Nord-Sud. Car posséder sur son territoire des zones d'activités attractives, avec des services et des équipements répondant aux besoins des entreprises, c'est la première des conditions pour attirer des investisseurs dans le Lot et développer de l'emploi.

### L'arrivée du très haut débit à Cahors

L'internet très haut-débit est l'un des services attendus par les entreprises, que ce soit pour en attirer de nouvelles ou pour favoriser le développement des sociétés déjà implantées. Le Conseil général du Lot a pour objectif la desserte en très haut débit, via un réseau de fibre optique, des grands pôles d'activité : Quercypôle (Cambes) et l'agglomération de Figeac, le futur parc d'activités du Haut-Quercy (Cressensac), et bien sûr Cahors Sud.

La fibre optique transporte un grand nombre d'informations à la vitesse de la lumière, et permet d'accéder, via un abonnement, à un débit informatique supérieur à 100 mégabits par seconde. La fibre permet également la fourniture de services tels que l'interconnexion d'entreprises et la création d'une informatique commune, la sécurisation du réseau, la téléphonie sur internet, ...

Le réseau très haut débit lotois est connecté aux fibres déjà en place le long de l'autoroute A20 et de la nouvelle ligne électrique Cahors-Souillac. Le budget total de cette opération du Conseil général (8,6 millions d'€ HT réparti sur 4 ans) est subventionné par la Région Midi-Pyrénées (30 %) et l'Europe (30 %).

A Cahors, 20 km de fourreaux ont été implantés au cours de l'année 2008. La fibre optique maintenant déployée dans ces fourreaux devrait être opérationnelle au cours de l'été 2009. Les entreprises installées sur la zone de Cahors Sud, le long de l'avenue de Toulouse, près du boulevard Gambetta, non loin de Regourd et dans les zones d'Englandières et des Grands Camps (Mercuès) pourront bénéficier d'offres d'accès à des débits plus importants que ceux accessibles via l'ADSL et à des tarifs plus concurrentiels. Idem à Souillac et Cressensac. Restera ensuite à étendre le réseau aux secteurs de Cambes-Figeac et de Biars-sur-Cère.

### Le Conseil général du Lot est un acteur de l'économie locale

Au-delà de ses missions obligatoires, le Conseil général du Lot entend être un véritable acteur de l'économie locale. Une volonté accrue en période de crise, avec un budget 2009 très volontaire en termes d'investissements.

Si la politique départementale en matière d'économie s'articule de façon traditionnelle autour de l'aide à l'aménagement des zones d'activité – industrielles et artisanales-d'envergure départementale et du soutien aux organismes de développement, plusieurs dispositifs viennent compléter le système d'intervention. Outre l'équipement progressif des grandes zones d'activités économiques avec un réseau Internet très haut débit, ce sont :

- des aides à l'immobilier d'entreprises (construction neuve, extension, acquisition et réaménagement de locaux existants...),
- des aides départementales à la recherche et au développement
- des aides aux plateformes d'initiatives locales qui soutiennent la création et/ou la reprise d'entreprises.

Car accueillir et participer au développement des entreprises est un enjeu capital pour offrir aux jeunes lotois des opportunités d'emploi sur place et attirer de nouveaux résidents. C'est d'ailleurs le vœu des Lotois, clairement exprimé dans le cadre de l'opération Lot 2020. En 2009, le Conseil général du Lot consacrera 10 millions d'€ aux interventions économiques (développement local, aides, agriculture).

Mais à ce chiffre, il faut additionner :

- les chantiers entrepris sur les routes départementales (38 millions d'€ de travaux et d'entretien en 2009),
- le financement de travaux de restauration du patrimoine,
- les aides à la pierre,
- les chantiers menés dans les collèges (7,2 millions d'€ en 2009), etc...

Au total, 64 millions d'€ seront investis cette année par le Conseil général.

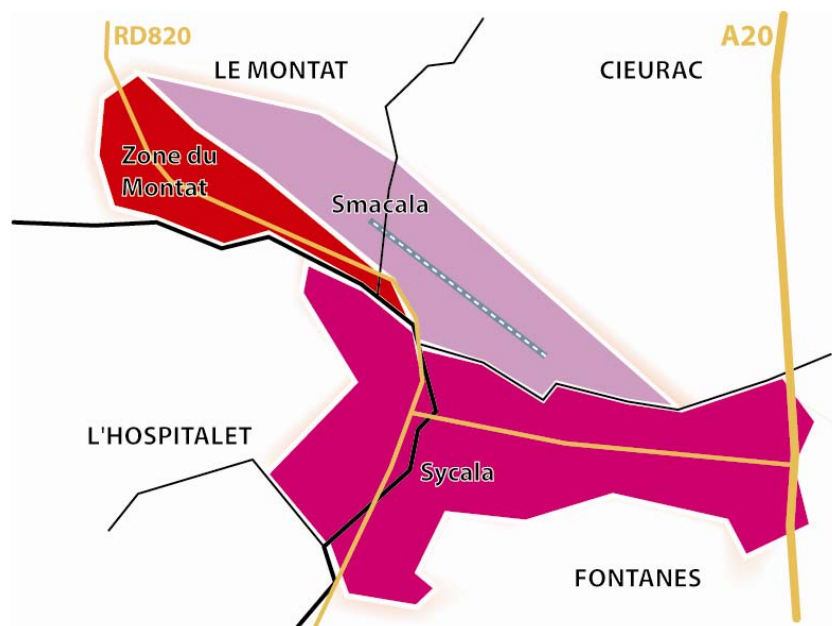
# Un Syndicat Mixte à Cahors-Sud : une gouvernance unique pour une stratégie de développement cohérente et offensive

## 1. Cahors-Sud aujourd'hui :

- ✓ Des freins au dynamisme de Cahors-Sud : la superposition de structures



- Trois structures sur un même Parc d'activités
- Absence d'une stratégie affirmée et cohérente propice au développement de la zone



- ✓ Des potentiels à exploiter

	AUJOURD'HUI	POTENTIEL (dans 12 ans)
SUPERFICIE VIABILISEE	58 ha	257 ha
SUPERFICIE OCCUPEE	32 ha	155 ha
EMPLOIS	234	700

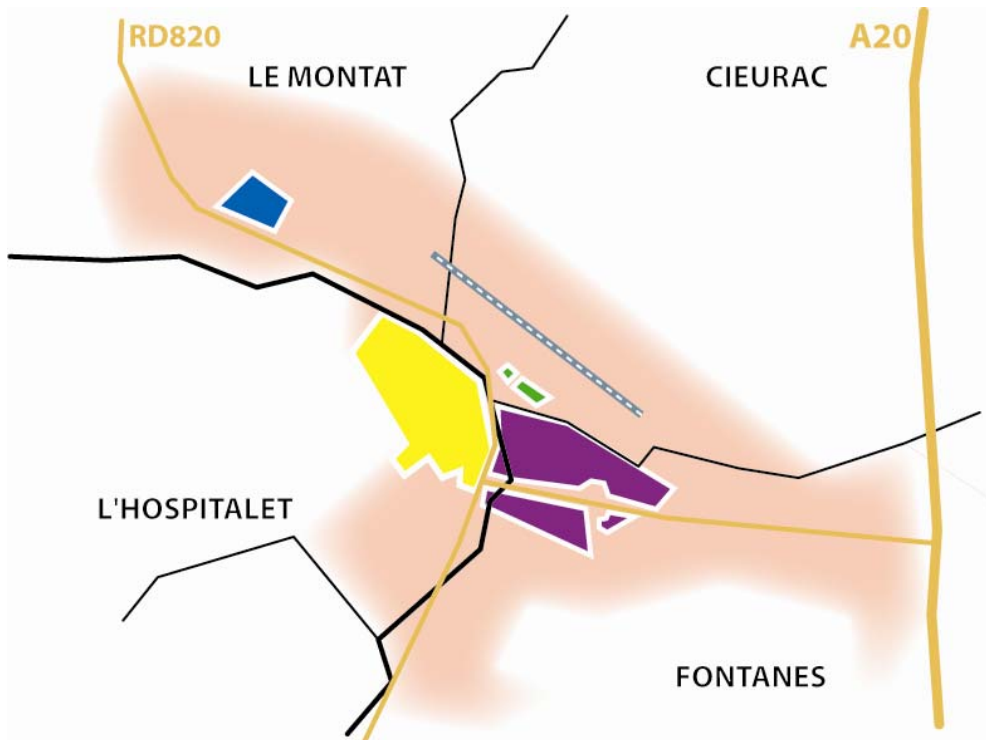
## 2. Cahors Sud demain : une gouvernance unique pour une mise en cohérence stratégique

- ✓ Une **gouvernance unique** au sein d'un Syndicat composé de **3 collectivités**:
  - La **Communauté de Communes du Pays de Cahors**
  - La **Communauté de Communes de Castelnau-Montratier**
  - Le **Conseil général du Lot**

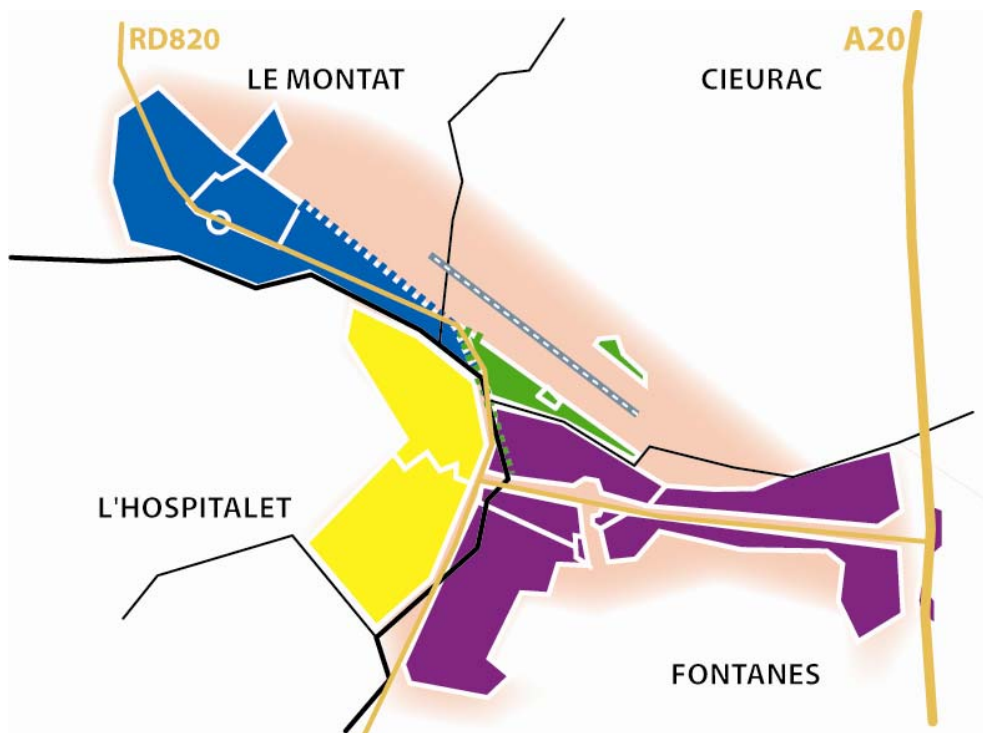


- ✓ Le Syndicat Mixte = une **gouvernance unique** = une stratégie cohérente pour dynamiser Cahors-Sud :

AUJOURD'HUI : 58 ha viabilisés



DEMAIN : 257 ha viabilisés pour l'accueil de très nombreuses nouvelles entreprises



- ✓ **Un projet de développement ambitieux sur 12 ans pour renforcer l'attractivité de Cahors-Sud** par :
  - **Une meilleure lisibilité du parc d'activités notamment en aménagement des espaces « vitrines » le long de la RD 820.**
  - **Une démarche marketing offensive** : signalisation, jalonnement, commercialisation, communication....
  - **La requalification et la spécialisation des 4 secteurs du parc d'activités (Le Montat, l'Hospitalet, aérodrome et Fontanes)**
  - **Une superficie viabilisée à terme : 257 ha**
  - **Un montant global des investissements : entre 30 et 35 millions d'€ sur 12 ans**
  - **Une surface occupée par les entreprises multipliée par 3 en 2015**

1. Une volonté affirmée et une stratégie transversale : adopter une démarche qualitative en matière de développement durable

- Obtenir la certification ISO 14001 (management environnemental) en prenant en compte les impacts environnementaux de diverses activités
- Système de Management environnemental pour :
  - L'aménagement et la gestion du parc
  - L'accueil et l'installation des entreprises
  - L'entretien des équipements et des espaces communs

Cahors-Sud deviendra ainsi une vitrine moderne et durable en matière de développement économique.

2. Cette mise en cohérence stratégique du parc d'activités optimisera le financement de ces investissements :

- Obtentions d'aides supplémentaires notamment de la Région Midi-Pyrénées
- Économies d'échelle grâce à un fonctionnement rationalisé
- A terme, le parc d'activités de Cahors-Sud sera la plus grande Zone d'Intérêt Régional de la Région, label qualitatif créé par la Région Midi-Pyrénées pour capter de nouveaux porteurs de projets sur les zones concernées.

## Contacts presse

**Carine COUTARD**

Directrice de la Communication

Tel : 05 65 20 89 07

[ccoutard@cc-pays-de-cahors.fr](mailto:ccoutard@cc-pays-de-cahors.fr)

**Jérôme POUPON**

Service de la Communication – Journaliste

Tel : 05 65 53 40 00

[jerome.poupon@cg46.fr](mailto:jerome.poupon@cg46.fr)